

Examens pour l'obtention du brevet en 1959

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **88 (1959)**

Heft 6

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Examens pour l'obtention du brevet en 1959

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire auront lieu, cette année, dans l'ordre suivant :

1. Les épreuves (1^{re} Série) pour les candidats et les candidates auront lieu à l'Ecole secondaire de jeunes filles de Fribourg (Gambach) le *jeudi 9 juillet 1959*.

2. Les épreuves (2^e Série) auront lieu :

A. *Pour les candidats*, à l'Ecole normale des instituteurs de Fribourg :

Epreuves écrites, les 18, 19 et 20 juin 1959 ;

Examen de gymnastique, le 6 juillet 1959 ;

Epreuves orales, les 8 et 9 juillet 1959.

B. *Pour les candidates*, à l'Ecole secondaire de jeunes filles de Fribourg :

Epreuves écrites, les 18, 19 et 20 juin 1959 ;

Examen de gymnastique, le 20 juin 1959 ;

Examen des branches ménagères, les 1, 2, 4 et 6 juillet 1959 par groupes et selon indications spéciales) ;

Examen de coupe-couture, etc., le 7 juillet 1959 ;

Epreuves orales, les 9 et 10 juillet 1959.

Le tableau des notes de classe sera remis pour le 13 juin au plus tard. Les droits d'inscription fixés à 40 fr. seront acquittés pour la même date, au Compte de chèques postaux IIa 32, « Direction de l'Instruction publique ».

Voici quelques précisions concernant le programme limité de cette année :

1. Instruction religieuse

A. *Religion* : toute la lettre C (la morale chrétienne).

B. *Histoire de la religion* :

a) Histoire sainte : tout l'ancien Testament.

b) Histoire de l'Eglise : depuis les Persécutions (incl.) jusqu'à la Contre-réformation en Suisse et à Fribourg (incl.).

2. Pédagogie

Il est prévu un examen écrit de psychologie combiné avec un examen de pédagogie théorique, de méthodologie ou d'hygiène scolaire.

3. Langue maternelle

a) Section française : Diction et explication de textes ; il n'est prévu aucune limitation.

Littérature : Rabelais, Montaigne, Pascal, Bossuet, Molière, Racine, La Fontaine, Boileau, La Bruyère, Montesquieu, Hugo, Vigny, Musset, Balzac, Baudelaire.

b) Section allemande : Deutsche Literaturgeschichte :

Nibelungenlied, Wolfram von Eschenbach, Hartmann von Aue, Walther von der Vogelweide, das Volkslied, A. Gryphius, M. Opitz, Herder, Schiller, Eichendorff, Novalis, C. F. Meyer, Hebbel, Grillparzer, der Naturalismus, H. von Hofmannsthal.
Lektüre : Schiller, Maria Stuart ; Hans Carossa, Aus den Lebensbüchern (Reklams Universal-Bibliothek N° 7782).

4. Mathématiques

Selon programme.

5. Seconde langue

Comme ces années passées.

6. Histoire

Selon le programme du brevet, depuis : « Le Congrès de Vienne jusque et y compris : « Notions sur les grandes découvertes scientifiques et sur le développement du commerce, de l'industrie et des communications aux XIX^e et XX^e siècles. »

7. Instruction civique

Pour les jeunes filles : La commune, la paroisse, le canton, la Confédération. L'Etat, son but, ses ressources.

Pour les jeunes gens : L'Etat, son but, ses ressources. Les devoirs et les droits du citoyen. L'armée suisse.

8. Géographie

Cosmographie : Classification des astres qui forment l'univers. La lune : la distance entre la terre et la lune, les dimensions de la lune ; les phases de la lune, les mouvements lunaires. Le système planétaire.

Les continents : L'Asie (selon programme du brevet).

L'Afrique : les caractères de son relief ; le climat, l'hydrographie, les productions selon les zones symétriques disposées de part et d'autre de l'équateur. Les Etats indépendants, les colonies.

La Suisse : La situation de la Suisse ; la concordance entre ses limites naturelles et ses limites politiques ; les six chaînes des Alpes partant du Gothard avec les grands sommets et les cols importants. Les cantons des Alpes. Les régions naturelles du canton de Fribourg la plaine et la montagne, les cours d'eau.

9. Sciences physiques et naturelles

La physique, selon l'art. 40, ch. 7 du Règlement.

10. Branches graphiques

Selon le programme.

Observation : Il est rappelé que les notes de classe par groupe de branches ne sont pas prises en considération si elles s'écartent trop des moyennes du jury des examens.

Journée européenne des Ecoles

Le dépouillement des dossiers qui nous sont parvenus des lycées (Collège Saint-Michel, Académie Sainte-Croix) et des établissements d'enseignement secondaire (Ecole secondaire des jeunes filles et école secondaire professionnelle des jeunes gens de la ville de Fribourg, Ecole secondaire réformée de Fribourg, Ecoles secondaires de la Providence et de Sainte-Ursule, Ecole secondaire de la Broye à Estavayer-le-Lac, Ecole secondaire de la Gruyère à Bulle ; Ecole secondaire de la Glâne et Ecole secondaire des jeunes filles à Romont ; Ecole secondaire de la Veveyse à Châtel-Saint-Denis), à la suite du concours de la Journée européenne des écoles, a été effectué dans le courant du mois d'avril.

C'est plus de 500 dessins et autant de dissertations qui furent exécutés par la jeunesse de notre canton.

Les travaux soumis à notre appréciation ont été, maintes fois, excellents. Nous aurons, d'ici quelques mois, le plaisir de récompenser d'une manière tangible les meilleurs d'entre eux.

Il n'est probablement jamais arrivé qu'un jury intercantonal ait eu à apprécier les rédactions de plusieurs cantons de la Suisse romande, participant à une manifestation quasi officielle. Ce fait donne à la Journée européenne des Ecoles un intérêt particulier.

Des dessins de qualité et des essais remarquables nous ont été communiqués de Genève et de Lausanne ; les travaux de nos élèves ont également fait leur tour de Suisse romande.

Nous avons été frappés de constater que les meilleures copies et les meilleurs dessins atteignent, ici et là, des niveaux sensiblement pareils.

Les travaux de Fribourg détiennent leur part d'originalité propre et n'ont aucunement pâli en comparaison des œuvres qui émanaient d'autres pays romands.

Nos lecteurs pourront se rendre compte de la valeur des compositions rédigées dans nos écoles par les trois spécimens que nous avons la joie de publier ci-après.

Notre pays ne peut, pas plus qu'un autre pays de l'Europe, se suffire désormais à lui-même.

En flânant dans les vitrines des magasins, en faisant des emplettes pour votre famille, en lisant, en écoutant la radio, en pratiquant les sports, dans le vocabulaire même de votre langue maternelle, partout vous trouvez des signes de ce que nous devons à nos voisins européens.